



FICHE PRÊT DE STRUCTURES GONFLABLES

L'EMPRUNTEUR

Club :
Représentant :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :
DESCRIPTIF DE L'ÉVÈNEMENT CONCERNÉ

MATÉRIEL DISPONIBLE (sous réserve de manifestations organisées par le District)

1 Cible de fléchette gonflable

4 Terrains gonflables (2 bleu ciel & 2 bleu Marine)

MATÉRIEL EMPRUNTÉ

<i>(Nature et description)</i>	<i>Quantité souhaitée</i>
Cible	
Terrain gonflable bleu ciel	
Terrain gonflable bleu marine	

- Réserver les structures 1 mois minimum en amont auprès du District.
- Fournir avant la date de l'événement, une attestation assurance responsabilité civile couvrant les structures pour cette manifestation.
- Déposer un dépôt de garantie de 500 euros par structure empruntée.

Le District met à la disposition du club emprunteur une ou plusieurs personnes (selon le nombre de structures réservées) qui se chargeront du transport, du montage, d'une présence et du démontage des structures. Une somme de 50 € par demi-journée ou de 100 € par journée et par personnes mise à disposition sera prélevée sur le compte du club.

DATE DE L'EMPRUNT

Du	Au
----	----

Fait à :

Le District de Football de la Mayenne

Représenté par :

(Signature)

Le :

L'Emprunteur :

Représenté par :

(Signature)